



Stéphane DELAUTRETTE

Député de la Haute-Vienne
Président de la Délégation aux collectivités territoriales
& à la décentralisation

Limoges, le 29 juillet 2025

Monsieur Marc FERRACCI

Ministre de l'Industrie
et de l'Énergie
Région Nouvelle-Aquitaine
139, rue de Bercy
75012 - PARIS

Objet : *Processus consultatif - Projets miniers Haute-Vienne*

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu la semaine passée à ma permanence deux représentants du Collectif stop mines 87 venus m'interpeller sur l'opacité qui entoure le projet d'extraction aurifère porté par la Compagnie des mines arédiennes et sur la mise en danger des terres agricoles suscitée.

Depuis 2022, la compagnie canadienne procède à des campagnes de sondage des sols en jouant la carte du local. En tête de gondole, un géologue-attaché de presse sillonne le secteur de Saint-Yrieix-la-Perche, n'hésitant pas à multiplier les actions de lobbying de proximité auprès des notables locaux.

Pour autant, aucune information ne filtre, aucun débat public n'est organisé. Seul un « psychologue » relevant de la Gestalt-thérapie est missionné pour mener des entretiens confidentiels auprès des particuliers, en lieu et place d'une étude d'impact.

De son côté, Chris Taylor, PDG de la compagnie, s'illustre par des propos insultants pour notre territoire, le situant « au milieu de nulle part » et le décrivant comme étant sous-peuplé, mal desservi et « peu propice à l'agriculture », alors même que l'agriculture est l'une de nos richesses.

Autre « incongruité » et réel point d'inquiétude, du 25 juin au 26 juillet 2025 était organisé sur le sujet ce qui s'apparente à un simulacre de consultation publique relative à la demande d'extension du permis de recherches, ce, sur le site de votre ministère. Sa formalisation avait que quoi interloquer :

« *Participer à cette consultation en envoyant vos commentaires par courriel à l'adresse suivante : [consultations.earm2.deb.dgaln\[arobase\]developpement-durable\[point\]gouv.fr](mailto:consultations.earm2.deb.dgaln[arobase]developpement-durable[point]gouv.fr) ».*

.../...

.../...

Monsieur le Ministre, pensez-vous sincèrement qu'une telle consultation dénuée d'information, et de cadre puisse faire l'objet de conclusions tangibles et fidèles aux questionnements ou avis de la population ? Cela me semble peu probable et je vous saurais gré de veiller au plus vite à la tenue d'un processus consultatif digne de ce nom.

Un tel projet minier, lourd de conséquences pour notre territoire – tant pour son environnement que pour son économie – ne peut s'opérer sans cette nécessaire transparence.

Sachant pouvoir compter sur votre approche constructive, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.



Stéphane DELAUTRETTE,
Député de la Haute-Vienne

Copie :

- **Monsieur François PESNEAU**, Préfet de la Haute-Vienne.